



Groupe de Liaison genevois des
Associations de Jeunesse

Chers membres,

Voici le récapitulatif des délais pour l'**année 2019** pour la diffusion par le GLAJ-GE des programmes de vos camps et de vos activités à la journée lors des périodes de vacances scolaires.

VACANCES DE PÂQUES (18 – 28 avril 2019)

14 JANVIER 2019 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](#)

1^{ER} MARS 2019 – [version papier](#) (avec l'envoi des camps d'été)

VACANCES D'ÉTÉ (1^{ER} juillet – 25 août 2019)

18 FÉVRIER 2019 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](#)

1^{ER} MARS 2019 – [version papier](#)

VACANCES D'AUTOMNE (21 – 27 octobre 2019)

15 AOÛT 2019 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](#)

1^{ER} SEPTEMBRE 2019 – [version papier](#) (avec l'envoi des camps d'hiver)

VACANCES DE NOËL 2019 (23 décembre 2019 – 5 janvier 2020) ET FÉVRIER 2020 (10 – 16 février 2020)

1^{ER} SEPTEMBRE 2019 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](#)

1^{ER} SEPTEMBRE 2019 – [version papier](#)

.....

Depuis 2018, il n'est plus nécessaire de nous transmettre vos camps dans un fichier Excel. Il vous suffit d'inscrire vos activités sur notre nouveau site www.loisirsjeunes.ch Nous en tirerons les informations saisies pour les mettre sous forme de catalogue, en version PDF téléchargeable sur notre site www.glaj-ge.ch et en version papier distribuée auprès des 500 adresses de notre liste de diffusion.

Pour la réception par le GLAJ-GE des programmes et des visuels pour envoi aux communes, maisons de quartier, bibliothèques, ludothèques, CASS, UAC, pédiatres, logopédistes, services médico-pédagogiques, théâtres, écoles de danses, écoles privées, Cycles d'Orientation du canton : nous mettons dans chaque enveloppe **un exemplaire de programme composé de plusieurs pages, une affiche et jusqu'à 10 flyers (ou feuilles A4) au MAXIMUM**. Vous avez la possibilité de choisir les destinataires auxquels vous souhaitez faire parvenir vos visuels. Si vous choisissez tous les destinataires, vous devez donc nous faire parvenir 500 exemplaires des programmes composés de plusieurs pages, 500 affiches et des multiples de 500 exemplaires pour un flyer ou une feuille A4 !!! Maximum 10x500 par association (maximum 5'000 flyers/feuilles). **Merci de nous remettre la liste des destinataires à cocher que vous trouverez dans l'espace membres du site du GLAJ-GE.**